



ENDUIT D'IMPERMÉABILISATION



- ⊙ **Enduit destiné à renforcer la protection à l'eau des surfaces enterrées, immergées ou à l'air libre exposées à l'humidité.**
- ⊙ **Se présente sous la forme d'une poudre mouillable composée de ciment, de charges minérales, d'adjuvants hydrofuges et plastifiants pour la tenue à l'eau et une maniabilité améliorée, et d'une base d'accrochage.**
- ⊙ **Résiste durablement aux pressions d'eau.**
- ⊙ **Recouvrable par un enduit, une peinture, du carrelage...**
- ⊙ **S'applique sur les maçonneries telles que les parpaings, bétons banchés, enduits, briques...**

Adapté aux travaux suivants : imperméabilisation des fondations et parties enterrées, sous-sols, caves, piscines et bassins à usages privatifs...

APPLICATION

Les supports doivent être propres, sains, dégraissés, dépoussiérés et débarrassés des parties non adhérentes. Reboucher les trous et fissures avec un mortier standard 48 h avant l'application ou à l'aide de la cartouche PROCOLLE ENDUIT STICK. Mouiller le support avant application.

Ajouter 5 à 5,5 litres d'eau aux 25 kg de poudre. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Appliquer en 2 couches espacées de 12 h à la taloche, la truelle ou au peigne et égaliser à la lisseuse. Le temps de séchage peut varier de 30 minutes à plusieurs heures suivant les conditions climatiques et atmosphériques. Travailler par petites zones en limitant les reprises.

CONSOMMATION MOYENNE : 1,25 kg à 1,5 kg au m² par couche.

TEMPS DE SÉCHAGE AVANT RECOUVREMENT : 28 jours.

CONDITIONS D'EMPLOI

Respecter scrupuleusement le dosage en eau pour ne pas affaiblir la tenue à l'eau et les résistances mécaniques. Ne pas appliquer par temps de pluie, risque de pluie, gel, forte chaleur (température supérieure à +25 °C) ou sur support très chaud. Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé, à l'abri du soleil et du gel et dans un local sec et ventilé.

CARACTERISTIQUES

Aspect : poudre grise.

Odeur : inodore.

pH : 11-13.5 (rapport produit/eau : 0,5).

Densité : > 1.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2657-0216-2020



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : vêtement de protection, gants, lunettes, éventuellement masque à poussières.

